

Le suffixe *-age*

—Etude critique de la description de Nyrop—

NAKAGAWA Tsutomu

Le but de cet article est d'examiner la description que donne Nyrop du suffixe *-age* pour préparer l'étude approfondie⁽¹⁾ de ce suffixe et du système de suffixation en général.

La description de Nyrop (1914-1960) est diachronique et explicative, et sous cet aspect plus éloignée de notre point de vue que deux autres qui seront examinées dans un article en préparation, mais auxquelles nous ferons référence ici : celle de Debaty-Luca (1986) qui propose une analyse fonctionnelle et structurelle des phénomènes de suffixation, et celle de Corbin (1987) qui, dans le cadre générativiste, propose un ensemble de règles et de contraintes décrivant et prédisant la formation des mots suffixés.

1. La description de Nyrop

Après un paragraphe sur l'étymologie de *-age*, ses formes élargies, et les finales en *-age* qui ne sont pas des suffixes, la description s'organise en trois paragraphes traitant respectivement :

148. l'appartenance catégorielle de la base

(1) Notre étude sera synchronique mais appuiera son argumentation sur l'observation de la diachronie en tant que somme de synchronies.

149. l'appartenance catégorielle du suffixé

150. les différents sens du suffixe *-age*

Il y est dit que :

-dans la langue ancienne, *-age* s'ajoute aux ncms et quelquefois aux verbes, et forme des adjectifs et des ncms. Soit :

$$\text{BASE}_N/\text{BASE}_V + \text{-age} \rightarrow \text{SUFFIXÉ}_{\text{Adj}}$$

$$\text{BASE}_N/\text{BASE}_V + \text{-age} \rightarrow \text{SUFFIXÉ}_N$$

-dans la langue moderne, il s'ajoute aux verbes et rarement aux ncms, forme des ncms, et désigne soit une collection d'objets de même espèce, soit un état, soit une action ou le résultat de cette action.

$$\text{BASE}_V/\text{BASE}_N + \text{-age} \rightarrow \text{SUFFIXÉ}_N \{ \text{COLLECTION}/\text{ÉTAT}/\text{ACTION}/\text{RESULTAT} \}$$

On observera les points suivants que nous discuterons dans l'article annoncé ci-dessus :

- a. *-age* est considéré comme une entité unique à travers les époques et les variations d'emplois⁽²⁾.
- b. l'appartenance catégorielle de la base, celle du suffixé, et le sens de *-age* ne sont pas mis en relation⁽³⁾.
- c. son analyse⁽⁴⁾ recouvre aussi bien les suffixes morts que les suffixes vivants⁽⁵⁾.

(2) Les dictionnaires adoptent tous cette position contrairement à Debaty-Luca et Corbin qui distinguent deux entités : un *-age* s'ajoutant aux bases verbales et un autre aux bases nominales.

(3) Corbin (pp. 98, 106, 243) et Debaty-Luca (pp. 96, 275) accordent au nom issu de [BASE_V+*-age*] la valeur ACTION, Picoche la valeur ACTION-ÉTAT ; tous trois accordent une valeur collective au nom issu de [BASE_N+*-age*].

(4) Justifiée dans le cadre d'une description historique.

(5) A la suite de Debaty-Luca (p. 81), vivant/mort opposera le suffixe qui dans un mot est analysable en [BASE+SUFFIXE], à celui qui dans un autre mot ne le sera pas.

De plus certaines descriptions appellent à l'interrogation ; nous les examinerons en 2 :

- d. *Factage* n'ayant pu être formé sur la base verbale **facter*, celle-ci n'existant pas, aurait été formé «à côté de» *facteur* par «une sorte d'analogie proportionnelle» sur des paires telles que *laveur-lavage*. Quelle est la teneur de cette opération analogique ?
- e. *Pourcentage* s'expliquerait de la même manière que *factage*. Or contrairement à ce dernier, il n'existe pas de suffixé comme **pourcentageur* qui pourrait servir de terme de départ à «l'analogie proportionnelle». Nous en sommes réduit, si nous avons bien compris l'auteur, à conclure, que le terme de départ serait *pour-cent* avec pour modèle, par exemple, *part-partage*.
- f. Alors que *blackboulage*, *boycottage*, *flirtage* suivraient la tendance moderne du suffixe de s'ajouter à une base nominale, *reportage* et *skatinage* iraient à son encontre. Cette description semble motivée par le fait que pour les trois premiers les verbes *blackbouler*, *boycotter* et *flirter* sont attestés avant les suffixés en -age, alors que pour le quatrième seul l'est le substantif *reporter*⁽⁶⁾. Outre qu'il nous semble curieux que Nyrop n'ait pas trouvé bon de faire appeler à «l'analogie proportionnelle» pour expliquer la formation de *reportage*, ces cas semblent nous interroger sur la place à accorder à l'appartenance catégorielle du mot dans la langue d'origine, et, plus fondamentalement, sur le statut même de l'appartenance catégorielle de la base dans la dérivation.

(6) *skatinage*, remplacé par *patinage*, n'est pas relevé par les dictionnaires que nous avons consultés : G. R. donne *skating* daté 1871 et *patinage* 1829. Les datations sont, sauf de mention contraire, celles du G. R.

2. Discussions critiques

2.1 La teneur de l'opération d'analogie

Nyrop ne donne pas la définition opératoire de l'analogie proportionnelle. La formation de *factage* sur *facteur* est présentée comme un calque sur les deux paires *laveur-lavage* et *loueur-louage* qu'il donne en exemple :

1. *facteur* est un nom d'agent comme *laveur* et *loueur*.
2. puisque la transposition de *-eur* par *-age* dans *laveur* et *loueur* permet de passer de l'agent à l'action, la même transposition permet de passer de *facteur* à *factage*.

C'est le fait de travailler d'un point de vue historique qui lui permet de traiter un cas comme celui-ci d'une manière aussi simple :

- son propos est d'expliquer pourquoi on a pu former *factage*, et non de décrire les conditions qui justifient l'apparition d'un terme en *-age* quand est attesté une forme en *-eur*,
- les cas de formation par retranchement d'une finale suffixale ou d'une finale qui en a la forme sont historiquement des accidents qui attirent l'intérêt de l'auteur, mais sans qu'il ne ressente le besoin de systématiser la description.

Même si ainsi, c'est sciemment que Nyrop choisit de ne pas préciser les conditions qui règlent l'application de l'analogie, nous observons que :

- il choisit pour exemples des paires pour lesquelles il existe les formes verbales : *laver* et *louer*.
- laveur* et *loueur* sont des noms d'agent en relation avec ces verbes.
- il considère que *-eur* désignant l'agent (ibid, p.120) et *-age* désignant l'action s'ajoutent essentiellement aux thèmes

verbaux⁽⁷⁾.

-c'est parce que **facter* n'existe pas qu'il invoque l'analogie proportionnelle

On voit que si le recours à l'analogie proportionnelle lui permet d'éviter d'invoquer un verbe inexistant ou une base verbale *fact-* qui n'aurait pas de réalisation lexicale en tant que verbe, nos observations font ressortir que sa description tend à désigner une entité verbale sous-tendant les suffixations en *-eur* et en *-age*⁽⁸⁾.

2. 2 Le cas de *pourcentage*

Dans le cas de *pourcentage*, le problème est compliqué en synchronie par le fait que celui-ci représente la GRANDEUR en pour-cent, mais pas l'ACTION de calculer combien de pour-cent il y aurait de telle chose.

Historiquement *pourcentage* représentait non pas une GRANDEUR, la proportion, mais une ACTION : le Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle de 1874 donne les définitions suivantes :

pourcent : taux d'intérêt calculé pour 100F

pourcentage : fixation du taux de l'argent

Pour-cent désignait un taux particulier, celui du coût de l'argent, obtenu par une opération qu'on a appelée *pourcentage*. Celui-ci était donc motivé par l'opération de calcul, donc de l'ACTION, qu'il nommait, et ce n'est que plus tard qu'il désignera le résultat de l'action c'est-à-dire la

(7) Il explique la formation sur des substantifs par l'existence à côté de formes verbales de substantifs déverbaux : on en serait venu par ce biais à ajouter *-eur* à un substantif.

(8) Nous avons proposé la notion de projection sémantique qui permet au concept de choisir parmi les membres d'une série dérivationnelle ceux qui lui conviennent sans tenir compte de toutes les relations possibles.

proportion, la GRANDEUR.

Il est intéressant de noter qu'à la même époque on voit apparaître au moins trois autres substantifs en *-age* ayant une valeur de GRANDEUR.

métrage (longueur) 1832⁽⁹⁾, (action) 1823, *métrer* 1834, *mètre* 1799

pourcentage (proportion) 1877⁽¹⁰⁾, (action) 1872⁽¹¹⁾, *pour-cent* 1845

voltage 1890, *volt* 1881

ampérage 1905, *ampère* 1865

Il apparaîtrait que historiquement on puisse distinguer deux stades. D'abord la dérivation puis l'évolution sémantique qui va de *mètre* à *métrage* (longueur) et qui suit le parcours classique $N \rightarrow V \rightarrow N_{\text{ACTION}} \rightarrow N_{\text{RESULTAT}}$ si ce n'est la particularité que le RESULTAT est une GRANDEUR. Ensuite de *pour-cent* à *pourcentage* (proportion) on a le même parcours en sautant le verbe qui n'a pas été attesté dans les dictionnaires : le passage de *pour-cent* à *pourcentage* (action) pourrait s'expliquer si on considère que "ACTION DE COMPTER DES", qui a sous-tendu la création de *métrer*, était également présent lors du passage de *pour-cent* à *pourcentage* (action), sans que dans ce dernier cas l'entité verbale ait été lexicalisée.

Le deuxième stade est celui de la formation de *voltage*, puis d'*ampérage* sur *volt* et *ampère*, soit des suffixations en *-age* sur base nominale qui débouchent sur une GRANDEUR sans passer par des étapes qui permettraient de considérer la GRANDEUR comme un aspect du RESULTAT d'une ACTION.

Le phénomène est restreint quand on le reporte à l'ensemble des suffixés en *-age*, mais intéressant à étudier car il montre bien l'interaction de la

(9) T. L. F.

(10) L. P.

(11) T. L. F.

langue et du constructeur de la langue. En effet on a sans doute assisté là à la formation d'un nouveau schéma, d'une nouvelle source d'analogie : le passage d'une UNITÉ à une GRANDEUR.

2.3 *flirtage, blackboulage, boycottage, reportage et skatage*

Pour *flirtage, blackboulage* et *boycottage*, il existe bien une forme verbale en *-er* attestée, et de ce fait leur formation sur base verbale ne semble pas poser de problème. Cependant à examiner de plus près les datations de la première attestation, on remarque un certain désordre :

flirtage 1855, *flirter* 1855, *flirt* 1857, *flirtation* 1817, *flirteur* 1857

blackboulage 1866, *blackbouler* 1877 (attestation isolée 1837), *blackboulé*
1860

boycottage 1881, *boycotter* 1880, *boycott* 1888, *boycotteur* 1881

Même si on accepte de considérer que l'attestation isolée de *blackbouler* et celle de son participe passé justifie la formation de *blackboulage* par suffixation sur une base verbale, on notera que *flirtage* est attesté la même année que *flirter*. Ajoutés à cela les cas de *mixage, mixer* (verbe), *mixeur* qui sont tous les trois attestés en 1934, et de *scheidung*¹², *scheideur* et *scheider* (verbe), attestés respectivement en 1876, 1753 et au XX^e siècle, se pose la question de savoir laquelle des deux options suivantes serait la plus adéquate :

- a. l'appartenance catégorielle selon laquelle se fait la suffixation en français est celle de la langue d'origine.
- b. l'appartenance catégorielle est secondaire : c'est un trait sémantique qui motive la suffixation ; la présence de ce trait entraîne dans la

¹² «triage manuel du minerai», remontant au verbe allemand *scheiden* «séparer»

plupart des cas la création d'un verbe, mais cette création n'est pas obligatoire.

Le fait que la francisation de substantifs d'origine anglaise comme *zoning* ou *stripping* en *zonage* et *stripage* soit recommandée par les autorités, et qu'elle semble être assez bien acceptée sinon toujours suivie, et surtout, le fait que dans la plupart des emprunts, l'appartenance catégorielle de la langue d'origine soit respectée semblent militer pour la première option. Cette option permettrait également d'expliquer aisément la formation de *reportage*, non pas sur le substantif *reporter* du français, mais sur le ncm-verbe anglais *report* qui est la base du substantif anglais *reporter*.

La deuxième option quant à elle intègre parfaitement ces données, tout en facilitant l'explication des cas examinés en 2. 1 et 2. 2 ; et de surcroît, elle couvre mieux les suffixés suivants qui réfèrent bien à une ACTION, mais pour lesquels il n'est pas attesté de verbes susceptibles de servir de base :

barillage 1845, *baril* XII^es.

gypsage XX^es., *gypse* 1719

autoclavage 1941, *autoclave* 1820

aluminiumage 1948, *aluminium* 1816

sexage 1970, *sexe* 1265

ilotage 1972, *ilot* XVII^es.

3. Conclusion

L'étude de la description historique de Nyrop nous a permis de poser un certain nombre de questions auxquelles nous avons proposé des esquisses de réponse. D'une part, si l'appartenance catégorielle de la base est

une indice pour la suffixation, elle n'en constitue pas le facteur décisif. D'autre part, les interactions entre le sens de la base et celui apporté par le suffixe, en connection avec les évolutions qui se produisent dans le monde référentiel, élaborent, à travers les activités du locuteur en tant que constructeur de la langue et du monde, des schémas susceptibles de modeler la langue.

A l'issue de cette courte étude, il nous semble que la suffixation en synchronie doit être décrite non pas en tant que système stabilisé mais en tant que système intégrant les potentialités d'évolution.

Dictionnaires consultés

- D. A., Dictionnaire de l'Académie française, 8^e édition, Hachette, 1932
 G. R., Le grand Robert de la langue française, 2^e édition, Le Robert, 1985.
 L. P., Littré, E. Dictionnaire de la langue française, Pauvert, 1956
 L. U. 2, Augé, Cl., Larousse Universel en 2 volumes, Larousse, 1922
 PICOCHÉ Picoche, J., Dictionnaire étymologique du français, Le Robert, 1983, édition de 1987
 T. L. F., Trésor de la langue française, CNRS, 1971:1900

Références bibliographiques

- Corbin, D., *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique* Vol. I et II, Niemeyer, Tübingen, 1987
 Debatty-Luca, T., *Théorie fonctionnelle de la suffixation*, Les Belles Lettres, Paris, 1986
 Nakagawa, T., *Les limitations internes du modèle linguistique dans le traitement des connaissances*, Mémoire de D. E. A. présenté à l'Université Paris VII (DRL), 1988.
 Nyrop C., *Grammaire historique de la langue française. t. 3 Formation des mots.* Paris-Copenhague, 1914-1960, Slatkine Reprints, Genève, 1979

(関西学院大学文学部教授)